



C'est la quatrième rentrée préparée par M. Blanquer, comme la fin du quinquennat approche il s'efforce de supprimer le plus de postes possible. Ce principe de suppression de postes a été appliqué à l'hôpital depuis des années ... on en voit le triste résultat.

Dans le second degré deux leviers sont mis en place pour atteindre cet objectif :

- Le premier est le recours à l'augmentation substantielle des heures supplémentaires. En substituant des hommes et des femmes par des heures supplémentaires, on accroît la charge de travail qui va peser sur les personnels.
- Le second levier est la réévaluation des seuils à la hausse avec 29 élèves en 6ème et 29,75 sur les niveaux 5^{ème}-4ème-3ème afin d'autoriser des classes à 30.

Ainsi, en 4 ans, il y a eu dans l'Aube en collège, une augmentation hors SEGPA, de 61 élèves. En incluant les segpa, on arrive à une baisse de seulement 8 élèves. Malgré cette quasi stabilité des effectifs il y a eu 60 suppressions de postes dont 20 pour la rentrée 2021, 11 suppressions de divisions dont 8 pour la rentrée prochaine sans compter celles de SEGPA. La moyenne d'élèves par classe monte à 25,44. Ce nombre n'avait plus été atteint depuis 2012.

Pour cette rentrée 2021 plus spécifiquement :

- 8 établissements auraient des classes à 30 (4ème de Piney, 5^{ème} de Sainte Savine, 4ème de Bouilly, 4ème de Vendevre, 3ème de Brienne, 5ème d'Arcis, 4ème de Lusigny, 4ème et 3ème de Méry).
- Le pourcentage des HSA a augmenté très sensiblement. Les collègues sont contraints d'accepter des services avec 2 HSA imposées, voir plus s'ils souhaitent éviter la suppression de certains dispositifs pédagogiques. Les enseignants ne veulent plus voir leur charge de travail alourdie. En lycée le seuil reste à 36 par classes et 4 options vont fermer alors que l'on nous promettait que les élèves auraient le choix. L'équivalent de 2 postes administratifs et de 2 postes d'aide laboratoire seront supprimés.

Dans le 1^{er} degré

- Les moyens donnés ne permettent pas de mettre en place les annonces ministérielles.
- il en faudrait en maternelle un maximum de 24 élèves pour la sécurité affective des enfants.
- Les décharges de certaines directions d'écoles sont considérées comme des variables d'ajustement.
- Certaines fusions amènent à la création d'écoles primaires de la taille de petits collèges
- De nombreux remplacements ne sont pas effectués
- Certains postes administratifs de gestion sont prélevés sur des moyens d'enseignement

Depuis des années, nous dénonçons, à chaque préparation de rentrée, un mode de gestion qui nous prive des moyens nécessaires à notre fonctionnement.

Aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépens du secteur éducatif.

Nous nous opposons à cette conception de l'école et nous demandons :

- que la dotation des établissements soit abondée avec des heures postes permettant de couvrir tous les besoins
- que la politique de remplacement soit à la hauteur des besoins
- que soient instaurés des seuils permettant la réussite de tous, à tous les échelons de la scolarité.

Aujourd'hui les écoles, collèges et lycées replongent dans les affres de l'enseignement à distance. La fracture numérique n'a pas été résorbée, les outils numériques sont toujours aussi faillibles.

L'école à distance creuse les inégalités, cela suppose des mesures immédiates pour fournir aux équipes les moyens d'accompagner les élèves, il faut revenir sur les suppressions de postes programmées pour la rentrée 2021.

L'Éducation nationale est essentielle à la vie du pays : les personnels tiennent le service public d'Éducation, depuis des mois. Les grands discours ne suffisent pas : il faut enfin des mesures fortes pour renforcer et protéger le service public d'Éducation et ses personnels.